Union syndicale Solidaires

Grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs, la proposition de Solidaires de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour fabriquer des masques de protection sanitaire dans les Côtes d'Armor va pouvoir se réaliser

Les statuts de la Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) ont été déposé le 18 juin dernier, elle s'appellera la « Coop des masques, bretonne et Solidaire » et verra son implantation se faire sur la zone industrielle de Grâces près de Guingamp dans les Côtes d'Armor, dans les bâtiments de l'ancienne coopérative ouvrière AOIP, qui fut dans les années 70-80 la plus grande coopérative ouvrière de France. C'est donc tout un symbole, pour le monde ouvrier et pour la région, qu'il nous faut saluer.

Le 26 mars 2020, en pleine crise sanitaire du coronavirus, Solidaires 22 dénonçait le scandale de la fermeture de l'usine Honeywell de Plaintel et lançait l'idée de créer une SCIC, pour relancer un site industriel de fabrication de masques sanitaires. Le 21 avril elle déposait une pétition en ligne : http://chng.it/6csXjqmJ *« Sauvons des vies, fabriquons des masques », (10 355 signataires à ce jour)*, pétition relayée par l'intersyndicale costarmoricaine Cgt, Fsu, Solidaire, par la Fédération Sud industrie puis par plusieurs organisations du Collectif national « Plus jamais ça, préparons le jour d'après ». (Solidaires, Fsu, Confédération Paysanne, Attac, AITEC, Les Amis de la terre…)

Début juin, l'association Attac 22 appelait à constituer un Collectif citoyen de soutien à la création de la SCIC dans laquelle, salarié-es collectivités territoriales, associations, usager.es et groupement d'acheteur.euses, citoyen-es seront parties prenantes. Un grand nombre de citoyen-es ont répondu-es à cet appel convaincu-es qu'il permettra non seulement de répondre à l'urgence sociale et écologique grâce à une production autonome sans risque de délocalisation ou d'abandon, mais aussi parce qu'il permettra de réduire considérablement la pollution générée actuellement par les transports internationaux.

Aujourd'hui ce sont donc, des ancien-es salarié-es de l'usine Honeywell de Plaintel, des syndicalistes, des militants associatifs, et des citoyen-es, qui se trouvent rassemblés pour préparer dans l'unité « le monde d'après ».

Ce vendredi 3 juin 2020, les Présidents du Conseil Régional de Bretagne et du Département des Côtes d'Armor accompagné du porteur du projet, Monsieur Guy Hascoët tiendront à Rennes une conférence de presse pour officialiser le soutien des nombreuses collectivités territoriales bretonnes à ce projet enthousiasmant et porteur d'avenir.

Depuis le 1er juillet, la campagne de souscription de 10 000 parts sociales citoyennes à 50€ est lancée. Informations et souscription en ligne via le lien :

https://www.lacoopdesmasques.com/

Saint-Brieuc le 03 juillet 2020

Union syndicale Solidaires des Côtes d'Armor - 1 rue Zénaïde Fleuriot 22000 St Brieuc : 02 96 33 50 89 – solidaires22@orange.fr - https://www.facebook.com/Solidaires22-1819449424988379/